

COMMÉMORER À ÉPERNAY Les monuments aux morts

🌿 Dossier élève 🌿



Service Archives-Patrimoine

Grégory de GOSTOWSKI, professeur-animateur du
service éducatif

DESCRIPTION DES MONUMENTS

Document n°1



Document n°2



1 – Selon vous, pourquoi construit-on des monuments comme ceux que nous observons aujourd’hui ?

Les monuments servent à se souvenir d’évènements marquants de l’histoire nationale ou locale. Ils permettent d’avoir un lieu sur lequel on peut rendre hommage aux personnes concernées par cet évènement (qui y ont soufferts ou qui y sont morts). On parle de monument commémoratif.

2 – A quels monuments a-t-on affaire ?

Document n°1 : Monument des martyrs de la Résistance

Document n°2 : Monument aux morts

3 – Décrivez ces monuments :

Colonne facultative en fonction du niveau de difficulté choisi



Cocher les éléments qui sont communs aux deux monuments et ceux qui lui sont propre

Points communs

Différences

Forme du monument	Grande structure oblongue	Grande colonne à trois faces		Forme
Localisation	Devant la Mairie (association à un lieu de pouvoir)	Au milieu d'un rond-point à l'entrée de l'avenue de Champagne	- Lieu de passage - Association à un lieu de souveraineté	Emplacement
Statues (description, nombre...)	Une statue centrale : une Victoire ailée et casquée entourée de vignes. Elle protège avec des palmes (symbole de la victoire et de la résurrection) le nom des victimes.	3 statues : - Les personnes fusillées, - Les personnes mortes en déportation, - Les morts au combat	Statue symbolique de l'évènement commémoré	
Inscriptions	- Les noms des victimes civiles et militaires - « Pour le droit », « Pour la liberté », « 1914-1918 », « A nos défenseurs », « A nos morts »	- Les noms des victimes sont inscrits selon la classification précédente en ajoutant les victimes de racisme - « 1940-1944 », « Aux martyrs de la Résistance »	- Dates de l'évènement - Nom des victimes - Texte explicatif du document	- Texte sur les valeurs défendues
Symboles	Blason de la ville avec la croix de guerre (la ville est donc considérée comme une victime)	Symbole de la Résistance (croix de lorraine et V de la victoire)	Symboles en lien avec l'évènement commémoré	

COMMENT SE FAIT UN MONUMENT COMMEMORATIF ?

A l'aide des documents en annexe, remplissez le tableau ci-dessous :



(Documents n°4 et 5)



(Documents n°1, 2 et 3)

Année de réalisation	Entre 1947 et 1950	Entre 1921 et 1924
Que commémore ce monument ?	Le sacrifice de 205 Résistants durant la Seconde Guerre mondiale	Les morts civils et militaires de la Première Guerre mondiale
Qui a décidé de sa construction ?	Les Résistants	La Mairie d'Epernay
Qui a financé sa construction ?	Les associations de Résistants	Les habitants d'Epernay par souscription et la ville par subvention
Combien a coûté ce monument ?	2 187 500 frs (131 250 € 2023)	188 360 frs (241 100€ 2023)
Où est-il placé ?	Place de la République. Les Résistants se sont battus pour restaurer ce système politique.	Soubassement de la terrasse sud de l'Hôtel de Ville, lieu de souveraineté locale
Quand a-t-il été inauguré et en présence de qui ?	Le 7 mai 1950 en présence du Président de la République	Le 7 juillet 1924 en présence des autorités nationales locales et alliées (Italiens)

1 fr de 1921 = 1,28 € de 2023

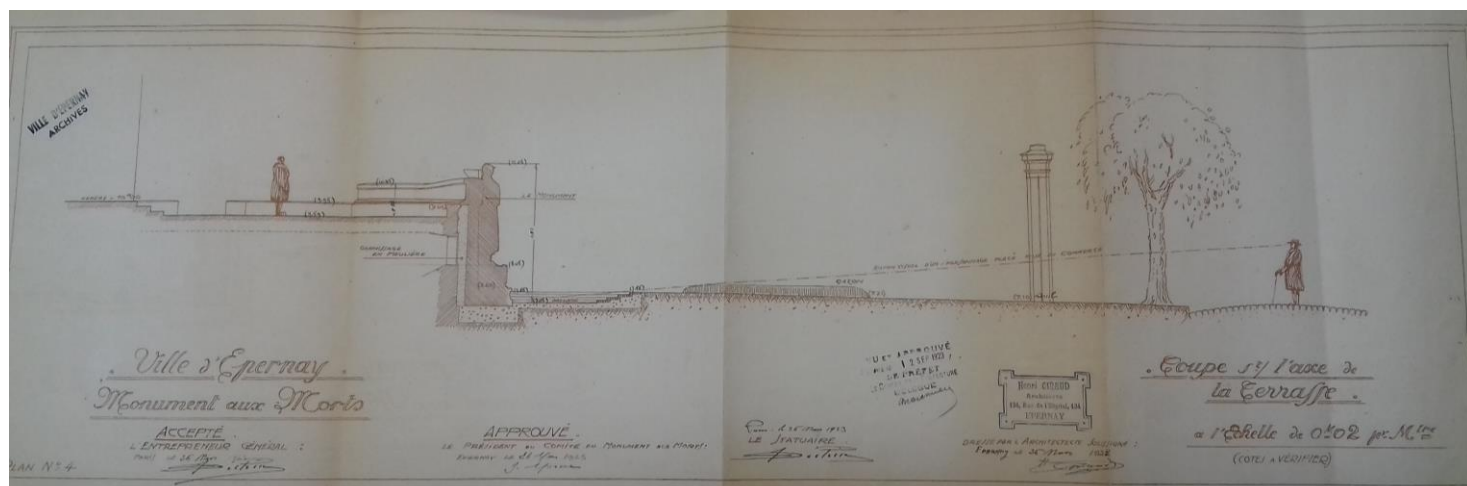
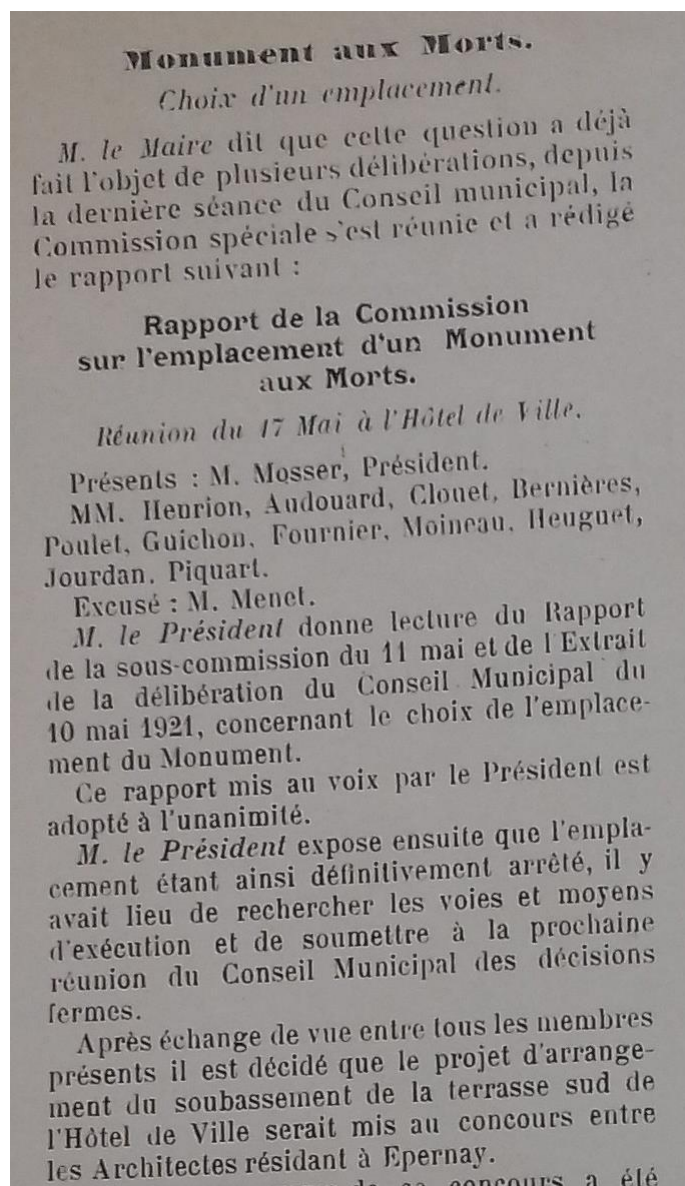
1 fr de 1947 = 0,06 € de 2023

IMAGINER UN MONUMENT DU XXI^{ème} SIECLE

Vous êtes un architecte qui a été contacté par la Mairie d'Epernay pour réaliser un monument du XXI^{ème} siècle commémorant les morts des guerres passées (11 novembre). Certains critères vous sont imposés et vous devez les respecter (code des monuments commémoratifs de l'activité n°1). Vous êtes libres de faire ce que vous voulez pour le reste. Réaliser un dessin de votre projet

ANNEXES

Annexe n°1 : Choix de l'emplacement du monument aux morts d'Epernay, 17 mai 1921 (conservé aux Archives municipales d'Epernay, 1M8).



Annexe n°2 : Le coût du monument aux morts d'Epernay, 24 octobre 1929 (conservé aux Archives municipales d'Epernay, 1M8).

Monument aux Morts

Règlement des dépenses

M. Moineau-Lefranc. — Messieurs, le Monument élevé dans les jardins de l'Hôtel de Ville à nos Morts et à nos Défenseurs a coûté la somme totale de 188.360 fr. /

Le montant des souscriptions auquel il y a lieu d'ajouter une première subvention de la Ville s'est élevé à 124.360 fr. ; il manque donc 64.000 fr. pour permettre au Comité du Monument de régler le reliquat des dépenses. Celui-ci a fait tout son devoir pour mener à bien cette œuvre de pieux souvenir dressée au cœur même de la Cité, contre la terrasse de l'Hôtel de Ville.

Ce grand livre d'or sur lequel sont gravés à jamais les noms glorieux des Sparnaciens, dira aussi notre reconnaissance à ceux qui ont souffert dans leurs plus chères affections.

Votre Commission des Finances a été unanime à déclarer que la Ville se devait de prendre à sa charge le règlement définitif, et en son nom, je vous propose de décider de voter une subvention de 64.000 fr. au Comité du Monument aux Morts. Cette somme serait versée en 4 annuités de 16.000 fr. et les crédits seraient prélevés sur les fonds disponibles.

Adopté.

Une souscription est une demande de financement aux habitants volontaires.

Annexe n°3 : Inauguration du monument aux morts d'Epernay, 6 juillet 1924 (conservé aux Archives municipales d'Epernay, 1M8).



L'inauguration du monument se déroule en présence de :

- M. Mosser (Président du comité du monument auxmorts)
- M. Bovier-Lapierre (Ministre des pensions)
- M. Chandon-Moët (Maire d'Epernay)
- M. Kaouza (Comité des Associations)
- M. Merlin (Député)
- M. Albricci (Chef des armées italiennes à Epernaypendant la guerre)



Annexe n°4 : Discours de M. Pierre Servagnat le jour de l'inauguration du Monument aux martyrs de la résistance, 7 mai 1950 (conservé aux Archives municipales d'Epernay, 1M9).

M. SERVAGNAT

Monsieur le Président,

C'est avec une profonde émotion et aussi une grande fierté que je viens aujourd'hui, au nom du Comité d'Erection et en celui de l'A.A. FFI de la région d'Epernay, remettre à M. le Maire de notre bonne Ville, le Monument destiné à commémorer le sacrifice de 205 des nôtres.

Emotion, car ce n'est ^{pas} sans une immense tristesse que nous nous souvenons de tous nos camarades, arrêtés, fusillés, déportés en terre étrangère, tués en combat qui participèrent avec nous à cette Résistance qui nous fut si chère et qui, hélas, ne connurent pas la joie de la Libération et de la Victoire.

Fierté, Car ce Monument est bien notre Monument, celui que nous avions espéré, celui que nous avons voulu, celui que nous avons bâti de nos mains, celui que nous pouvons contempler avec joie aujourd'hui, car c'est le Monument de la véritable Résistance.

Lorsque, plusieurs mois après la Libération, les Résistants de la région d'Epernay se rassemblèrent pour créer une vaste Amicale, Amicale groupant toutes les organisations clandestines de notre région,

La Municipalité fut saisie de notre projet, un Comité d'érection constitué aussitôt pour désigner l'emplacement. Celui-ci fut choisi ici même, sur la plus belle place de la Ville, la place de la République, cette République pour laquelle ils combattirent également.

Cependant, durant ces 13 mois le franc avait été dévalué, le pouvoir d'achat diminué, et où 1.200.000 était nécessaire il fallait maintenant plus de 3.300.000 et cela pour la seule colonne avec ses sculptures, l'aménagement de la place devant être coté en plus.

Notre Amicale décida alors, pour diminuer au maximum les frais, de devenir "entrepreneur", de construire le Monument avec l'aide de tous ses adhérents.

Et au début de Juillet 1949, un samedi matin, les résistants s'armant de pèles et de pioches, sous la conduite d'un des leurs, je veux parler de notre ami Lucien KIEFFER qui voulut bien assumer les délicates fonctions de chef de chantier, commencèrent les travaux.

Annexe n°5 : Le coût du monument aux martyrs de la Résistance d'Epernay,(conservé aux Archives municipales d'Epernay, 1M9).

NOTICE EXPLICATIVE

Cet emplacement impose, par son volume, un monument grandiose, assez difficilement réalisable dans le cadre des crédits accordés, si la construction en pierre de taille est formellement maintenue.

L'idée des artistes a été de symboliser toutes les différentes formes de la Résistance par une chaîne de figures sculptées représentant le prisonnier, le déporté, le F.F.I., le F.T.P.F., le cheminot; le parachutiste, le maquisard, l'agent de renseignements, etc.

Les figures sont adossées à un cylindre massif qui s'adapte à la forme circulaire de la Place de la République.

Le sol du rond-point a été abaissé de un mètre environ; car il est apparu qu'un monument en hauteur aurait exigé des dimensions beaucoup trop importantes pour pouvoir s'harmoniser avec celles de la Place et des volumes construits qui l'entourent.

Le plan présenté montre, dans sa partie gauche, une solution avec un dallage; et, dans sa partie droite, une solution, moins onéreuse, avec pelouses et jardins.

Le parti adopté permet le déploiement de grandes cérémonies.

DEVIS ESTIMATIF SOMMAIRE

Colonnes béton bouchardé		
10 m3 à frs 4.500		45.000.-
Cylindre béton bouchardé		
45 m3 à frs 4.500		202.500.-
Gravure	2000 env. à frs 20	 40.000.-
Sculpture en gravure		700.000.-
	TOTAL	----- 987.500.-

Supplément pour Cylindre en pierre d'Euville avec remplissage en maçonnerie	 300.000	300.000.-
		----- 1.287.500.-

Supplément pour Sculpture en roche bosse	 900.000	900.000.-
		----- 2.187.500.-

Honoraires des architectes, pour mémoire.

Sous toutes réserves de variations des prix.

31 Janvier 1947.